

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 02 mars 2026

En 2026, Lafarge Ciments produira 1,1 million de tonnes de ciment à base d'argiles activées, confirmant sa position de leader des ciments à empreinte carbone réduite.

- Après avoir passé la barre des 600 000 tonnes de ciment à base d'argiles activées en 2025, Lafarge confirme son ambition de porter sa production à 1,1 million de tonnes en 2026, accélérant ainsi la mise à disposition massive de cette innovation en France.
- Un taux d'incorporation d'argiles activées atteignant jusque 22% (CEM IV/A), pour des ciments offrant des niveaux de performance et de durabilité élevés, adaptés à toutes les applications.
- En 2026, plus de 85% des ciments à base d'argile activées feront partie de la gamme de ciments bas carbone ECOPlanet.*
- Dans le cadre de son projet [Capt4Climate](#), soutenu par l'Etat dans le cadre du GPID 2025, Lafarge va engager la création d'une seconde ligne de production d'argiles activées à Saint-Pierre-la-Cour (dépt. 53) : opérationnelle en 2029, elle permettra de tripler la production de cet ajout décarboné.

Une massification industrielle sans précédent

Avec plus de 600 000 tonnes de ciment à base d'argiles activées sorties de ses usines à fin 2025, Lafarge opère une massification inédite de ses solutions à empreinte carbone réduite en l'espace de 3 ans à peine. Cette performance repose sur un dispositif industriel unique en France, initié dès 2022 à La Malle (dépt. 13) et renforcé par l'investissement majeur de Saint-Pierre-la-Cour (dépt. 53).

En lançant dès 2022 la fabrication d'argiles activées à la Malle, puis en investissant dans une ligne haute performance dédiée à Saint-Pierre-la-Cour en 2023, Lafarge opère un dispositif industriel pour l'argile activée unique en France.

La nouvelle ligne de production de Saint-Pierre-la-Cour, entrée en service début 2023, s'appuie sur le procédé breveté proximA Tech. Une technologie qui permet de produire une argile activée dont le poids carbone est proche de zéro. Utilisée comme addition pour réduire ou substituer la part de clinker (le composant le plus émissif).

Les ciments Lafarge peuvent désormais être composés de plus de 22 % d'argile activée, tout en préservant leurs performances techniques.

En 2026, plus de 1,1 million de tonnes de ciment à empreinte carbone réduite à base d'argiles activées seront produites dans les cimenteries Lafarge.

Saint-Pierre-la-Cour : un hub industriel en pleine accélération

En 2025, l'usine Saint-Pierre-la-Cour (dép. 53) a optimisé son outil industriel et a atteint la capacité nominale de production d'argiles activées au poids carbone très faible grâce à une technologie propriétaire, proximA tech zéro. Ces argiles sont spécifiquement destinées à la fabrication des ciments à faible empreinte de CO2 au sein de la cimenterie.

Lafarge ne compte pas s'arrêter là : à compter de 2029, la mise en fonction d'une nouvelle ligne de production d'argiles activées, permettra de tripler la capacité du site et de faire évoluer la formulation des ciments pour abaisser encore leur empreinte carbone, répondant ainsi à l'urgence de la transition écologique et aux exigences croissantes de la RE 2020.

Lafarge, le partenaire de référence pour la construction bas carbone

En raccourcissant les cycles d'innovation et d'industrialisation, Lafarge se positionne aux côtés de ses clients pour relever les défis de la construction durable partout en France. Cette stratégie porte ses fruits : la gamme ECOPlanet, offrant une réduction d'au moins 30 %* de CO2 par rapport à un ciment classique, représente déjà près de 40% des ventes totales de ciment Lafarge en 2025.

Les ciments à base d'argile activée (CEM V/A 42,5 de La Malle, CEM IV/A 52,5, CEM II/B-M 42,5 de SPLC) sont aujourd'hui une réalité tangible sur les chantiers. De nombreux ouvrages réalisés en ECOPlanet fabriqués avec l'ajout d'argile activée témoignent de leur adoption massive par les professionnels. Les projets réalisés couvrent de nombreux domaines : logement individuel et collectif, immeubles tertiaires, aménagement urbain, infrastructure...

**Par rapport à un ciment standard CEM (données SFIC 2023)*

A propos de Lafarge France

Lafarge est le leader des solutions de construction innovantes et durables en France, où l'entreprise s'appuie sur l'expertise de 4200 collaborateurs répartis sur plus de 400 sites. Développant des gammes de solutions bas carbone et circulaires, comme ECOPlanet, ECOPact et ECOCycle, Lafarge permet aux constructeurs de faire progresser la performance environnementale de leurs ouvrages. Lafarge est aussi fortement engagé dans la décarbonation de ses activités et la maîtrise de ses impacts sur l'environnement : certifications ISO - charte RSE de l'Unicem - engagements pour la biodiversité reconnus SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité). <https://www.lafarge.fr/>



Lafarge France en chiffres

- 4 200 collaborateurs sur plus de 400 sites industriels en France.
- Ciment : 20 sites industriels (7 cimenteries, 1 usine de chaux, 6 usines de broyage, 6 dépôts)
- Bétons : 260 centrales à béton
- Granulats : 120 sites industriels (carrières, ports et dépôts)
- Premier centre de R&D au monde dédié aux matériaux de construction à l'Isle d'Abeau (Isère)

CONTACTS PRESSE

Agence CLC Communications
lafargepresse@clccom.com

Contacts : Charlène Brisset (06 46 54 89 36), Laurence Bachelot (06 84 05 97 54),
Jérôme Saczewski (06 09 93 03 44) et Lisa Amghar (06 46 54 06 18)